



## CONVOCATION

### Conseil d'établissement

---

**Date:** Mardi 20 février 2018  
**Endroit:** Salle de conférence école Paul-Bruchési  
**Heure:** **18h**

---

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée à 18h05
2. Vérification du quorum : le quorum est atteint
3. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité
4. Le procès-verbal du 17 janvier est adopté à l'unanimité avec quelques modifications mineurs
5. Mot de la direction

#### 5.1 Secrétariat :

Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2017-2018, il y aura 2 secrétaires qui se partageront la tâche. Comme elles sont nouvelles à l'école, la direction demande aux parents des élèves de signaler l'absence de leur enfant le plus tôt possible (idéalement avant 7h45 en laissant un message sur la boîte vocale). De cette façon, cela prend moins de temps aux secrétaires pour effectuer cette tâche. Il faut comprendre que vu cette situation, toute procédure administrative est un peu plus longue la normale. Pour l'instant, un système informatisé pour gérer les absences n'est pas une solution envisageable.

#### 5.2 Inscription et réinscription :

Il y a 62 inscriptions en maternelle pour l'année 2018-2019. Cela pourrait impliquer un déplacement de 8 de ces élèves vers l'école Saint-Pierre-Claver. Pour ce qui est de la réinscription, il y a pour le moment 399 élèves inscrits (sensiblement le même nombre que cette année). On prévoit 2 classes de 1<sup>re</sup>, 2 classes de 2<sup>e</sup>, 1 classe 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup>, 3 classes de 3<sup>e</sup>, 2 classes de 4<sup>e</sup>, 1 classe de 4<sup>e</sup> - 5<sup>e</sup> et 2 classes de 6<sup>e</sup>.

#### 5.3 Rencontre de parents :

Au retour de la relâche, dans la semaine du 19 mars, il y aura des rencontres parents-enseignants pour certains élèves. La fin de la 2<sup>e</sup> étape est le 2 mars et l'impression des bulletins devrait se faire le 14 mars.

#### 5.4 Communication mensuelle :

Les enseignants et les intervenants travaillant auprès des élèves en difficultés ou ciblés par un plan d'intervention doivent effectuer une communication régulière avec les parents. Au mois de janvier et février, cette communication doit être faite par l'enseignant. Ce peut être un courriel, un appel téléphonique ou une rencontre. Cette communication doit être versée au dossier d'aide de l'élève.



#### 5.5 signalisation administrative :

C'est une rencontre entre les différents intervenants travaillant auprès des élèves en difficulté avec une conseillère pédagogique en adaptation scolaire pour s'assurer que les stratégies mises en place pour aider les élèves soient optimales.

5.6 mois de la bienveillance verbale : Bonne participation de la part des classes et des élèves. Plusieurs parents remarquent que leurs enfants en parlent à la maison. C'est très apprécié. Les parents souhaiteraient que cela se reproduise dans les prochaines années. L'équipe-école fera un bilan à la fin de l'activité et verra si cela peut se reproduire l'année prochaine. Le CÉ tient à souligner que cette activité est appréciée et en voit les bienfaits à la maison.

#### 5.7 conférence ( budget aide aux parents, budget formation) :

Une conférence aura lieu mercredi le 21 mars. Cela portera sur le « mindset » et sera donnée par Marie-Claire Lussier-Desbiens.

Une 2<sup>e</sup> conférence aura lieu le 17 avril. Elle portera sur l'anxiété et sera donnée par une étudiante au doctorat de Sonia Lupien.

Des affiches seront faites pour promouvoir ces conférences auprès des parents. Le lieu exact reste à déterminer selon le nombre de parents inscrits.

#### 5.8 Formation sur la flexibilité, les mesures adaptatives et la modification :

Cette formation est offerte aux enseignants en journée pédagogique le 21 février. Elle sera donnée par une conseillère pédagogique et permettra aux enseignants de faire la différence entre la flexibilité, l'adaptation ou la modification à utiliser en classe avec les élèves en difficulté.

#### 5.9 On bouge une heure par jour :

20 écoles de la CSDM bénéficie de ce programme et se partage un budget de 550 000\$ donc 30 000\$ par école. Ce budget sert à acheter du matériel, payer des ressources humaines pour mettre en place ce projet et payer les frais de transport pour une sortie sportive. Différentes propositions ont été faites pour l'achat de matériel. Ce pourrait être 1 vélo stationnaire par classe ou compléter le matériel déjà envoyé (par exemple, 15 trotinettes des neiges ont été envoyées, il pourrait être utiles d'en acheter pour en avoir suffisamment pour une classe.)

### **6. Objectifs du CÉ 2017-2018 :**

#### **1. Participer à la réflexion sur notre école:**

##### 1.1. Réflexion du prochain projet éducatif de l'école.

*Le projet éducatif 2011-2017 de l'école « À Bruchesi, la vie s'écrit ! » en est à sa dernière année. Un nouveau projet éducatif de cinq ans devra être développé l'année prochaine. Le CÉ souhaite contribuer, avec l'équipe de l'école, à la réflexion de ce nouveau projet éducatif.*

Les parents réitèrent leur désir de s'impliquer dans cette démarche.

#### **2. Réaliser un projet en lien avec le centième anniversaire de l'école 2022-2023 :**

*Le CÉ veillera à l'organisation d'au moins un projet concret en lien avec le centième anniversaire de l'école et son histoire.*

Ce point n'a pas été traité.

#### **3. Promouvoir les valeurs « Établissements verts Brundtland » :**

*Le CÉ appuiera l'école pour la promotion et la valorisation des valeurs véhiculées par le réseau des Établissements verts Brundtland (l'écologie, le pacifisme, la solidarité et la démocratie)*

Ce point n'a pas été traité.



#### **4. Assurer un suivi : Gymnase et capacité d'accueil:**

*Le CÉ souhaite assurer un suivi auprès de la commission scolaire quant à :*

- la possible construction d'un gymnase dans la cour de l'école ;
- la capacité d'accueil de l'école Bruchesi, l'évolution de la clientèle future dans le quartier et le projet d'agrandissement de l'école Paul-Newman.

Pour le prochain C.É, l'attaché politique de M. Ferrandez sera invité à participer à notre rencontre pour répondre à nos questions.

#### **5. Assurer un suivi sur l'aménagement de la cour d'école :**

*Le CÉ souhaite assurer un suivi quant aux éventuels besoins d'aménagement de la cour d'école.*

Le CÉ pourra participer au comité consultatif qui sera mis sur pied à ce sujet.

#### **6. Communication avec les parents d'élèves**

*Le CE souhaite contribuer à amélioration des communications de l'école avec les parents d'élèves.*

#### **7. Mot du service de garde Gestion de l'arrivée des élèves aux journées pédagogiques (bilan de la dernière pédagogique) :**

7.1 Cela va un peu mieux. Par contre, il est mentionné que l'installation de la table au premier palier pour l'accueil des 1<sup>res</sup>, 2<sup>e</sup> et un peu dangereuse. Cela sera modifiée. Cela va un peu mieux. Le principal problème reste les élèves qui se présentent à la journée pédagogique sans être inscrit. Une des solutions est de rappeler aux parents de vérifier la liste d'inscription affichée dans le corridor.

7.2 Parascolaire : Échecs, yoga, céramique, science, et anglais. Il n'y a pas eu beaucoup d'inscriptions au cours d'anglais. C'est la première fois qu'il est offert.

7.3 Réinscription : la réinscription au service de garde se fera en ligne avec MOZAIK.

#### **8. Mot et questions aux enseignants**

#### **9. Fondation**

9.1 La fondation finance la sortie de fin d'année à l'Estacade (entre 4000 et 5000\$), l'activité robotique au 3<sup>e</sup> cycle (3000\$), une activité d'art en 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année (montant\$), l'achat de livres « L'allié » pour développer les habiletés sociales (400-500\$).

9.2 L'OPP avait fait une demande à la fondation d'achat de BBQ pour ses activités. La fondation suggère plutôt de louer des BBQ lorsque nécessaire pour éviter les contraintes de rangement du BBQ et d'entretien.

9.3 La fondation a aussi financé des ateliers d'art pour le 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, et l'achat des livres pour développer les habiletés sociales.

9.4 Le service de garde demande à la fondation l'achat d'une toile pour projeter un film

9.5 Suite à l'augmentation du nombre de demandes à la fondation par les enseignants, M. Héon a créé un formulaire pour faire une demande.

#### **10. OPP (Danse de la St-Valentin 16 février)**

#### **11. Points divers**

#### **12. Levée de l'assemblée à 20h07**

